

Analyse

Un budget suspendu aux indépendants

Une étroite majorité soutient le budget cantonal. Elle est à la merci des vicissitudes du débat et du vote des indépendants

Marc Bretton

Passera, passera pas? Le sort du budget qui sera débattu au parlement en fin de semaine, jusqu'à samedi peut-être, est incertain. Déficateur, ce texte devra récolter au moins 51 suffrages pour être accepté. Mais la majorité qui le soutient est étroite. Ses partisans, le PDC, les Verts, le PS et le MCG, ne regroupent que 52 députés. C'est dire s'il est à la merci d'un accident ou d'une simple maladie. De plus, à la différence de



François Baertschi. L. GUIRAUD

l'an passé, la majorité de circonstance qui le soutient ne s'est pas mise d'accord pour ne déposer aucun nouvel amendement. «Chacun votera en conscience», explique François Baertschi (MCG). Mais ce qui peut enchanter le MCG peut très bien ne pas plaire à un socialiste, et vice versa: «Notre ligne rouge, ce sont des amende-



Marie-Thérèse Engelberts. DR

ments contre le DIP», prévient le socialiste Alberto Velasco.

Les défenseurs du budget disposent toutefois d'une réserve de voix, celle offerte par les cinq députés qui siègent en indépendants, hors des partis. Si les indépendantes Marie-Thérèse Engelberts et Christina Meissner, qui se sont inscrites au PDC, suivent leur nouveau parti, la majorité



Alberto Velasco. FRANK MENTHA

sera un peu plus assurée. Un peu.

Le paradoxe de ce budget, c'est que même ses partisans n'en sont pas convaincus. Le rapporteur de majorité, Alberto Velasco, a l'éloge retenu quand il en parle. «C'est un budget minimum, dit-il, mais dès lors que la coupe sur l'aide aux primes maladie tombait, que les annuités entières étaient rétablies et que le Canton

remboursait la coupe de 1% de l'an passé et qu'on enregistrait une hausse des postes, on se devait de le soutenir.» Durant les débats, le PDC a fait équipe avec le PLR pour limiter les dépenses, mais il a décidé *in fine* de soutenir le budget, tout en laissant la porte ouverte à un possible retournement, auquel personne ne semble croire. Malgré les couleuvres avalées, le ministre des Finances, Serge Dal Busco, soutient en effet toujours le budget, comme ses collègues.

Joueur, le PLR a tenté de faire sauter la majorité en présentant des amendements susceptibles de plaire au MCG, comme une coupe dans le budget du DIP équivalente au nombre d'enseignants nécessaire pour scolariser des enfants domiciliés sur France... Sans succès: «Le piège était évident, explique François Baertschi. Cet objectif ne peut pas être atteint d'une année à l'autre.»

Sur le fond, l'opposition est également divisée. Si l'UDC, qui présentera un rapport de minorité, et le PLR dénoncent un exercice beaucoup trop généreux qui «laisse filer» les charges de 2,5% «alors que les caisses sont vides», comme le dit Patrick Lüssi (UDC), Ensemble à Gauche le trouve trop dur. Le parti dénonce la «contraction des charges menée par nos gouvernements depuis une quinzaine d'années. Mais attention, nous avons aujourd'hui atteint des seuils au-dessous desquels «le modèle social genevois» risque de n'être plus qu'un souvenir», argumente Jean Batou (EâG).

Les scénarios sont donc les suivants. Soit la majorité limite les coups de canifs au budget sorti de commission et le texte a des chances d'être accepté, soit la minorité réussit à diviser la majorité et l'affaire deviendra rapidement ingérable.

Les syndicats inquiets

Le budget 2018 devrait «être examiné de près», explique Marc Simeth, le président du Cartel intersyndical de la fonction publique. «Car s'il prévoit une annuité pour les fonctionnaires, il pose de gros problèmes.» Jean-Luc Ferrière (SIT) en détaille quelques-uns: «La hausse des subventions de l'État est insuffisante pour couvrir les dépenses des institutions subventionnées. Du coup, celles-ci sont poussées à dénoncer leurs conventions collectives ou à externaliser, voire abandonner, certaines tâches.» Au centre du débat se trouve l'application des mécanismes salariaux. Que doit faire une institution quand les annuités augmentent mais que l'État ne finance qu'une partie de son fonctionnement et donc de son personnel? N'augmenter qu'une partie des salaires? Répercuter la hausse sur l'autre agent payeur, par exemple les caisses maladie dans le cas des HUG? «Le blocage des subventions de

fonctionnement, voire leur diminution depuis plusieurs années, comme le mode de financement complémentaire très rigide pratiqué par les assurances rendent impossibles ces solutions.» Voici pourquoi les HUG, malgré les hausses de subventions, «n'arrivent pas à diminuer les horaires des médecins, qui sont pourtant illégaux», explique Jean-Luc Ferrière. Les syndicats craignent que les subventionnés ne soient bientôt contraints de faire des choix brutaux: soit cesser des prestations utiles mais mal financées, soit casser leurs conventions collectives, calquées sur les conditions réservées aux fonctionnaires: «Ce serait une déclaration de guerre», disent-ils. Leur solution passe par une hausse des impôts, qui ont été «excessivement baissés ces quinze dernières années». Et les syndicats de vouer aux gémonies le nouveau RIE III, baptisé PF17, qui «promet dix ans d'austérité». **M.BN**

La grève dès jeudi à midi

Les syndicats de la fonction publique ont appelé les employés de l'État à se mettre en grève dès jeudi midi. Une assemblée générale aura lieu à 14 h au Palladium.

Vers 16 h, un cortège se dirigera vers la Treille: il s'agira de se compter au moment où le parlement tentera d'accoucher du budget 2018. Légalement, les grévistes sont tenus d'annoncer leurs heures d'absence, qui seront déduites de leurs salaires. Un arrêté du Conseil d'État fixe les secteurs tenus de mettre sur

pied un service minimum. Les jours précédant les grèves donnent souvent lieu à des accrochages.

Exemple. Olivier Baud, président de la Commission du personnel de l'Office médico-pédagogique, s'est ainsi égaré en lisant un courrier que la direction de ces établissements spécialisés a demandé aux employés de transmettre aux parents. Il affirme que le personnel ne fera pas grève. Au DIP, on admet que la formulation est «maladroite». **M.BN**

Canton

Le budget 2018 en chiffres

Le budget 2018 est sorti récemment de la Commission des finances du Grand Conseil. Il a été transmis au parlement, qui l'étudiera jeudi, vendredi et peut-être samedi. Il prévoit un déficit de 186,4 millions, contre 261 pour le premier projet déposé par le Conseil d'État en septembre. L'amélioration est

liée à la hausse des recettes d'environ cent millions, à 8,15 milliards. Les charges atteignent 8,34 milliards. Vingt millions de dépenses supplémentaires ont été acceptés en commission. Les investissements nets 2018 seront en baisse à 726 millions, contre 773 en 2017. **M.BN**

PUBLICITÉ

20% sur tous les produits Sélection.

MIGROS SÉLECTION

MIGROS
M comme Meilleur.

En vente dans les plus grands magasins Migros.
Les articles bénéficiant déjà d'une réduction et les paniers cadeaux Sélection sont exclus de l'offre.
OFFRE VALABLE DU 5.12 AU 18.12.2017, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK